

Rester en sécurité pendant les intempéries Cerner les signes et prendre les mesures nécessaires

Des conditions météorologiques extrêmes peuvent survenir de manière inattendue, donc il est crucial de pouvoir en reconnaître les signes et d'y réagir efficacement. Il est important que les travailleurs soient capables de cerner les différentes conditions météorologiques extrêmes et de trouver un abri adéquat. En comprenant les alertes météorologiques et en prenant les précautions nécessaires, les personnes peuvent rester en sécurité face à des conditions météorologiques défavorables.

Avant de vous lancer dans des activités de plein air ou de voyager, il est essentiel de vérifier les prévisions météo et d'être au courant des éventuelles alertes météo de la journée. Ces alertes constituent des informations essentielles pour prendre des décisions éclairées et se préparer adéquatement. Voici quelques types clés d'alertes météo que vous devez bien connaître :

Avertissement: Un message urgent indiquant que des conditions météorologiques extrêmes se produisent ou vont se produire. Il est régulièrement mis à jour pour tenir les personnes informées afin qu'elles puissent prendre les mesures nécessaires.

Veille : Indique un potentiel de tempêtes importantes ou de conditions météorologiques violentes.

Bulletin météorologique: Émis pour des conditions météorologiques moins sévères, mais pouvant néanmoins avoir un effet important.

Bulletin météorologique spécial : Met en évidence les conditions inhabituelles qui peuvent susciter des inquiétudes.

Voici quelques types courants de conditions météorologiques extrêmes auxquelles nous sommes confrontés dans les Prairies :

Vents forts

Cerner les signes : Bruit de grondement et débris visibles soulevés ou déplacés.

Dangers : Débris volants, dommages aux arbres et destruction de bâtiments.

Mesures à prendre : Cherchez un abri à l'intérieur et évitez les fenêtres.

Tornades

Cerner les signes: Recherchez un nuage en entonnoir, un rugissement fort et un ciel sombre, souvent verdâtre.

Dangers : Débris volants et dégâts aux bâtiments.

Mesures à prendre: Abritez-vous immédiatement au niveau inférieur d'un bâtiment solide. Si vous êtes coincé à l'extérieur, allongez-vous à plat dans un fossé ou dans une zone basse, en protégeant votre tête avec vos bras.



Grêle

Cerner les signes: Une augmentation de la pression atmosphérique et de l'humidité suivie d'une chute rapide de la température, accompagnée de la chute de morceaux de glace. Dangers: Chutes de grêlons à grande vitesse.

Mesures à prendre : Cherchez un abri dans un bâtiment solide et restez à l'écart des fenêtres, des portes vitrées ou des lucarnes.





>> RISK. PROFESSIONALLY MANAGED.

Téléphone : 204-632-6600 | Courriel : info@rpmsafety.ca | Site Web : www.rpmsafety.ca

Adresse: 25, rue Bunting, Winnipeg (MB) R2X 2P5



Forte pluie

Cerner les signes : Précipitations à long terme associées à des systèmes météorologiques à grande échelle ou à des orages de courte durée accompagnés d'averses importantes.

Dangers : Mauvaise visibilité, conditions humides et boueuses et crues soudaines.

Mesures à prendre: Cherchez un abri, planifiez un chemin d'évacuation vers des terrains plus élevés et évitez les passages souterrains, les fossés de drainage, les zones basses et les zones de collecte d'eau. Évitez de conduire sur des routes inondées.



Foudre

Cerner les signes : Journées chaudes et humides, formations de nuages sombres et tonnerre entendu.

Dangers : Courant tellurique, éclair latéral, contact, traceurs ascendants, éclair qui frappe directement et traumatisme contondant.

Mesures à prendre: Utilisez la règle des 30-30: comptez les secondes entre le moment où vous voyez des éclairs et celui où vous entendez le tonnerre. Si cela dure moins de 30 secondes, cherchez un abri immédiat et attendez 30 minutes avant de reprendre vos activités de plein air.

Il est essentiel de se préparer aux intempéries pour garantir la sécurité personnelle et minimiser les dommages potentiels. En comprenant les différentes alertes météorologiques, en cernant les signes d'événements météorologiques graves et en prenant les mesures nécessaires, les personnes peuvent se protéger, protéger leurs proches et leurs biens contre les dangers liés aux conditions météorologiques défavorables. Restez informé(e), restez en sécurité!

Avez-vous besoin de plus d'informations? RPM peut vous aider!

Saviez-vous que les entreprises inscrites auprès de RPM peuvent suivre une formation en premiers soins par l'Ambulance Saint-Jean à un tarif réduit? Les membres du RPM peuvent bénéficier d'un rabais de 15 % sur tous les services fournis par l'Ambulance Saint-Jean à condition qu'ils participent au programme de RPM.

Voici d'autres cours qui peuvent être intéressants :

- Sécurité pour les superviseurs
 - o cours en ligne autonome
- Identification des dangers et contrôle des risques
 - cours en ligne autonome

Veuillez noter que les cours de RPM sont offerts uniquement aux entreprises enregistrées auprès de RPM. Votre entreprise doit être enregistrée auprès de RPM ou doit être en voie d'obtenir une certification ou doit détenir un certificat de reconnaissance de camionnage de Sain et sauf au travail Manitoba. Vous n'êtes pas encore inscrit(e) au programme RPM? Enregistrez-vous dès aujourd'hui!

Communiquez avec RPM par courriel à info@rpmsafety.ca, par téléphone au 204-632-6600 ou en visitant notre site Web www.rpmsafety.ca

